

**JE SUIS
JEUNE**
SAINT-HERBLAIN VILLE ACTIVE
POUR SA JEUNESSE

saint-herblain
La Ville

*Je découvre
le monde **autrement***

AIDE À LA MOBILITÉ
INTERNATIONALE

Aide aux
projets

15/25
ans



Aide à la mobilité internationale

La Ville de Saint-Herblain soutient les jeunes herblinois-es de 15 à 25 ans qui souhaitent effectuer une mobilité internationale de manière individuelle ou collective (projet humanitaire, solidaire, culturel, sportif, études, stage).

L'aide est accordée en fonction du quotient familial de référence et peut varier de 15 à 60 % du coût du transport (plafond : 240€).

En contrepartie, il vous est demandé dans les 6 mois après la signature de la convention :

- de partager du contenu sur votre séjour pour une valorisation par la Ville (format au choix)
- de participer à évènement annuel organisé par le Pôle Jeunesses pour promouvoir les initiatives de jeunes (format au choix)

Conditions à remplir

- Être de nationalité française ou en situation administrative régulière
- Habiter Saint-Herblain depuis au moins 3 mois
- Être âgé-e de 15 à 25 ans (26 ans moins un jour)
- Ne pas avoir déjà bénéficié de l'aide concernée dans l'année civile en cours
- Prendre soi-même en charge les frais de transports
- Demander l'aide au moins **1 MOIS AVANT** le départ

Pour bénéficier de l'aide, il vous suffit de compléter un dossier de demande d'aide auprès du Pôle Jeunesses de la Ville et de joindre les justificatifs demandés. Pour les mineurs, la signature d'un responsable légal est obligatoire.

Prendre RDV avec le Pôle Jeunesses

Pôle ressources jeunesse du Carré des services • 02 28 25 22 67

Pôle ressources jeunesse du Sillon de Bretagne • 02 28 25 25 51

ou par mail à jeunesse@saint-herblain.fr



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique



infojeunes
EXPLORER LES POSSIBLES

saint-herblain
La Ville

saint-herblain.fr

